

# La médecine vétérinaire et la médecine humaine au regard de l'humanisme des années 1520-1530 : des remèdes de cheval pour l'homme ?

CLAUDE LA CHARITÉ  
Université du Québec à Rimouski

Au cours de la décennie 1520-1530, l'humanisme européen redécouvrit avec ferveur le corpus des Anciens tant en ce qui a trait à la médecine de l'homme qu'à celle de l'animal. C'est en effet au cours de cette décennie que l'Occident réédita le corpus d'Hippocrate (à Venise, chez Alde Manuce, en 1526) et de Galien (chez le même imprimeur, en 1525-1526)<sup>1</sup>, de même que les textes des hippiatres grecs, qu'il s'agisse de la première traduction latine par Jean Ruel (à Paris, chez Simon de Colines, en 1530) ou de l'édition en langue originale par Simon Grynæus (à Bâle, chez Joannes Valderus, en 1537)<sup>2</sup>. À première vue et compte tenu de la prééminence que l'humanisme accordait à l'homme sur le reste de la Création, rien ne semble rapprocher la redécouverte de ces deux corpus, si ce n'est le goût pour la langue grecque, sans laquelle, comme le dit Gargantua à son fils Pantagruel, « c'est honte que une personne se die sçavant »<sup>3</sup>. Pourtant, par-delà l'enthousiasme hellénisant de l'époque, de nombreux éléments rapprochent les deux médecines. On trouve en effet des convergences tant dans l'étiologie que dans la thérapeutique de l'homme et de l'animal, sans compter certaines autorités communes comme Hippocrate dont le nom est volontiers usurpé dans certains traités hippiatriques. Se pourrait-il que, dans cette période si férue d'analogies entre microcosme et macrocosme, l'animal, en particulier le cheval plus fidèle compagnon de l'homme avant le chien, ait servi de modèle expérimental

1 Paul Potter, « The *editiones principes* of Galen and Hippocrates and their relationship », dans Klaus-Dietrich Fischer, Diethard Nickel et Paul Potter (dir.), *Text and Tradition : Studies in Ancient Medicine and its Transmission Presented to Jutta Kollesch*, Leyde, E. J. Brill, 1998, p. 243-261.

2 Karl Hoppe, « du Rueil's lateinische Übersetzung der griechischen Hippiatriker. Eine Quellenanalyse », *Abhandlungen aus der Geschichte der Veterinärmedizin*, n° 9, 1926, p. 29-64.

3 Rabelais, *Ceuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, p. 243.

pour réfléchir à la nature humaine ? Ou serait-ce plutôt l'inverse, la santé animale qui serait pensée à partir du paradigme humain ? Ce sont les hypothèses que nous explorerons dans cet article. Pour traiter la question, nous retracerons dans un premier temps les jalons de la diffusion du corpus hippiatrice des Anciens dans le deuxième tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, en nous intéressant aux éditions en langue originale et aux traductions latines et vernaculaires. Dans un deuxième temps, nous nous pencherons sur les points de jonction entre hippiatrice et médecine hippocratique, en évoquant notamment les convergences dans la nomenclature des maladies, dans la thérapie et dans la conception d'une même nature humorale chez l'homme et chez l'animal. Enfin, dans un troisième et dernier temps, nous nous interrogerons sur l'absence presque complète de parallèle explicite entre médecine de l'homme et médecine animale dans ce corpus hippiatrice gréco-latin redécouvert au XVI<sup>e</sup> siècle, en voyant comment, par-delà le cas spécifique du cheval, la pensée de la Renaissance est friande d'analogies entre l'homme et l'animal, en nous intéressant à partir du cas de Rabelais qui, dans *Gargantua* en 1535, employa l'hellénisme « Hippiatrice »<sup>4</sup> pour la première fois dans l'histoire de la langue française.

## Diffusion du corpus hippiatrice gréco-latin

En retraçant la diffusion du corpus hippiatrice des Anciens, il convient d'abord de distinguer la tradition latine représentée par le *De mulomedicina* de Végèce et la tradition grecque, constituée d'un recueil d'*Hippiatrika*, classés par matière et attribués à différents auteurs relativement méconnus allant d'Anatolios à Théomnestos en passant par Apsyrtos<sup>5</sup>. Les limites de cet article nous empêchent du reste d'évoquer d'autres traités importants de la tradition tardomédiévale, comme le *Liber Marescalcia Equorum* de Lorenzo Rusio du XIV<sup>e</sup> siècle, publié par l'imprimeur parisien Chrestien Wechel en 1531 sous le titre d'*Hippiatria sive Marescalia*<sup>6</sup>, qui n'ont cependant pas été redécouverts dans les années 1530 et 1540, puisque leur réception n'a pas

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 102.

<sup>5</sup> Marie-Thérèse Cam (dir.), *La médecine vétérinaire antique. Sources écrites, archéologiques, iconographiques*. Actes du colloque international de Brest, 9-11 septembre 2004, Université de Bretagne Occidentale, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007.

<sup>6</sup> *Hippiatria sive Marescalia Laurenti Rusii ad Nicolaum sancti Hadriani diaconum Cardinalem, in qua præter variorum morborum plurima, ac saluberrima remedia, quadragintatres commodissima frenorum formæ excusæ sunt, ut nullum tam novo oris vitio laborantem Equum invenias, cui non hinc occurrere possis*, Paris, Chrestien Wechel, 1531.

connu d'éclipse entre Moyen Âge et Renaissance<sup>7</sup>. Cela étant, c'est vraisemblablement à l'édition Wechel du traité de Rusio que Rabelais a emprunté le terme d'hippiatrie qu'il introduit dans la langue française.

*Édition princeps*  
*du De mulomedicina de Végèce (Bâle, 1528)*

Commençons par la tradition latine. L'édition princeps du traité de Végèce paraît à Bâle en 1528 sous le titre d'*Artis veterinariæ, sive Mulomedicinæ libri quatuor*<sup>8</sup> (*Quatre livres de médecine vétérinaire*).

L'auteur est Publius Flavius Vegetius Renatus, ce compilateur des iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> siècles ap. J.-C., connu également et peut-être surtout pour son traité de tactique militaire, le *De re militari*. L'édition princeps, dédiée au roi de Hongrie et de Bohême, Ferdinand de Habsbourg (1503-1564), a été partiellement établie par l'humaniste allemand Beatus Rhenanus (1485-1547) dont le travail a été complété par l'imprimeur Johann Faber aus Emmich (†1542). Dès 1532, une traduction allemande du traité parut à Augsbourg chez Heinrich Steiner sous le titre *Ain Buechlein vonn rechter unnd warhaffter kunst der Artzney allerlay kranckheyten ynnwendigen und ausswendigen aller Thyer*<sup>9</sup>. L'original latin ne reparaitra qu'en 1574 à Bâle chez Peter Perna, dans une nouvelle édition établie par l'humaniste hongrois Janus Sambucus (János Zsámboky, 1531-1584)<sup>10</sup>. Malgré son grand intérêt, ce traité n'eut qu'une diffusion limitée, peut-être parce qu'il était déjà connu au Moyen Âge et mis à profit par les maréchaux avant même la Renaissance.

7 Pour un aperçu des traités d'hippiatrie connus au Moyen Âge, voir Yves Lignereux, « Une bibliographie hippiatrice pour le Moyen Âge », *Bulletin du centre d'étude d'histoire de la médecine*, n° 46, 2003, p. 7-25.

8 *Vegetii Renati Artis veterinariæ, sive Mulomedicinæ libri quatuor, jam primum typis in lucem æditi. Opus sane in rebus medicis minime aspernandum*, Bâle, Johann Faber aus Emmich, 1528.

9 *Flavii Vegetii Renati Ain Buechlein, vonn rechter unnd warhaffter kunst der Artzney allerlay kranckheyten ynnwendigen und ausswendigen aller Thyer, So etwas zyeihen oder Tragen mügen als Pferd, Esel, Maulthyer, Ochsen, und anderer, Auch wie man allerlay Kranckhayten art unnd gepresten erkennen soll, die mit getrencken, Salbungen, prennungen, Lassen, und ander Artzneyen etc. züvertreyben, Vormals durch Vegetium Renatum in Latein beschrieben, yetzunder, inn Teüt-schesprach verwendt, Allen vich ärzten, Marstallern, Schmiden, Reytern, Burgern unnd pawren, Auch allen denen die mit gemeltem vich umbegeend, ganz nutzlich und notwendig zü geprouchen*, Augsbourg, Heinrich Steiner, 23 février 1532.

10 *Pub. Vegetii viri illustris Mulomedicina. Ex trib. vetustiss. Codd. varietate adjuncta : unde infiniti loci addi et expurgari à quovis poterunt, usu magno publico. Opera Joan. Sambuci Pannonii*, Bâle, Peter Perna, 1574.



Figure 1 : Page de titre de l'édition princeps de Végèce, exemplaire de la bibliothèque de l'École nationale vétérinaire d'Alfort (ENVA)

*Première traduction latine des hippiatres  
grecs par Jean Ruel (Paris, 1530)*

En comparaison, le sort réservé aux hippiatres grecs par l'imprimerie du XVI<sup>e</sup> siècle apparaît plus enviable. Le médecin Jean Ruel (1479-1537) de Soissons en donne la première traduction latine chez l'imprimeur parisien Simon de Colines en 1530 sous le titre de *Veterinariae medicinae libro duo* (*Deux livres de médecine vétérinaire*)<sup>11</sup>.

Il s'agit d'un compendium de médecine vétérinaire, tiré de 17 auteurs grecs : Apsyrtos, Anatolios, Hippocrate, Himerios, Pamphilos, Hiéroclès, Tiberios, Æmilius Hispanus, un certain Africanus, Magon de Carthage, Théomnestos, Eumélos de Thèbes, Didyme, Pélagonios, Archedemos, Litorius Beneventanus et Diophane. Le recueil est classé par rubriques allant de la fièvre du cheval d'après Apsyrtos<sup>12</sup> jusqu'aux poids et mesures chez les hippiatres d'après Galien<sup>13</sup>. La traduction est précédée d'une épître dédicatoire du traducteur au roi François I<sup>er</sup>, datée du 24 avril 1528, sur laquelle nous reviendrons. L'édition comporte en outre un index<sup>14</sup> et un lexique des termes techniques dû à un certain Pierre Ruel<sup>15</sup>, sans doute apparenté au traducteur. Comme l'a montré Karl Hoppe<sup>16</sup>, la traduction de Jean Ruel est enrichie d'ajouts tirés de sources latines comme Varron, Celse et Columelle et de sources grecques comme les *Geoponica*, cette encyclopédie de l'Antiquité tardive sur l'agriculture.

*Édition princeps des hippiatres grecs par  
Simon Grynaeus (Bâle, 1537)*

Bien que Jean Ruel ait traduit le recueil sous le titre de *Deux livres de médecine vétérinaire*, il s'agit en vérité d'un compendium exclusivement consacré à la médecine du cheval, ce qui n'étonnera guère, vu que la médecine vétérinaire dans l'Antiquité était d'abord une hippiatrie<sup>17</sup>. Le titre sous lequel paraît l'édition princeps en grec de ce même recueil en 1537 dis-

11 *Veterinariae medicinae libri II Johanne Ruellio Suessionensi interprete*, Paris, Simon de Colines, 1530.

12 « Apsyrti de febre equi, Cap. I », *ibid.*, f. 1, r<sup>o</sup>.

13 « Ex rei veterinariæ scriptoribus pondera et mensuræ Galeni », *ibid.*, f. 119, v<sup>o</sup>.

14 « Capitum rei veterinariæ index », *ibid.*, \*iii, r<sup>o</sup> à \*x, v<sup>o</sup>.

15 « Difficiliorum veterin. medi. lectionum interpretationes », *ibid.*, Ai, r<sup>o</sup> à Avi, v<sup>o</sup>.

16 Karl Hoppe, *art. cit.*

17 Voir notamment, à ce propos, Valérie Gitton-Ripoll, « L'Art vétérinaire de Pélagonius ou l'exercice de l'hippiatrie au IV<sup>e</sup> siècle ap. J.-C. : l'édition des textes vétérinaires latins et grecs », *Bulletin de la société française d'histoire de la médecine vétérinaire*, vol. 2, n<sup>o</sup> 1, 2003, p. 20-30.

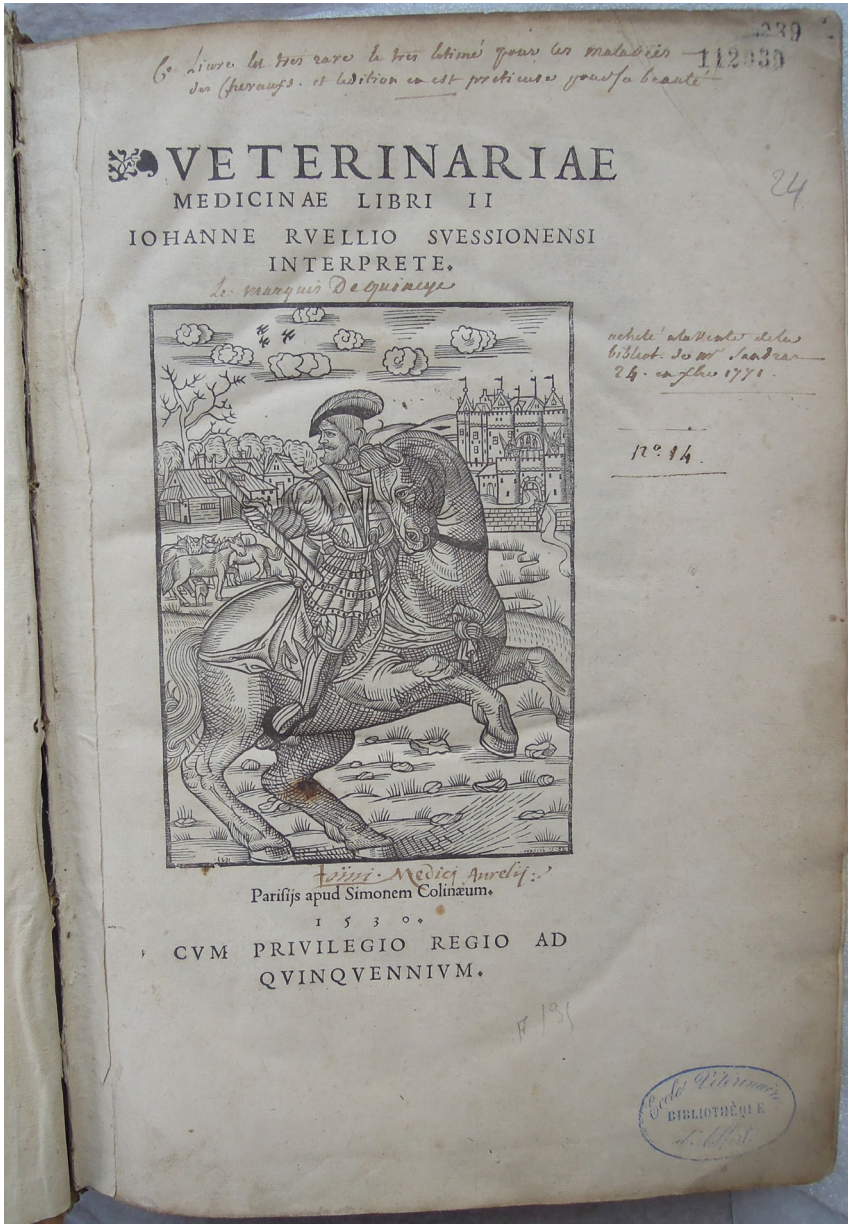


Figure 2 : Page de titre de la traduction latine des hippiatres grecs par Jean Ruel, exemplaire de la bibliothèque de l'ENVA

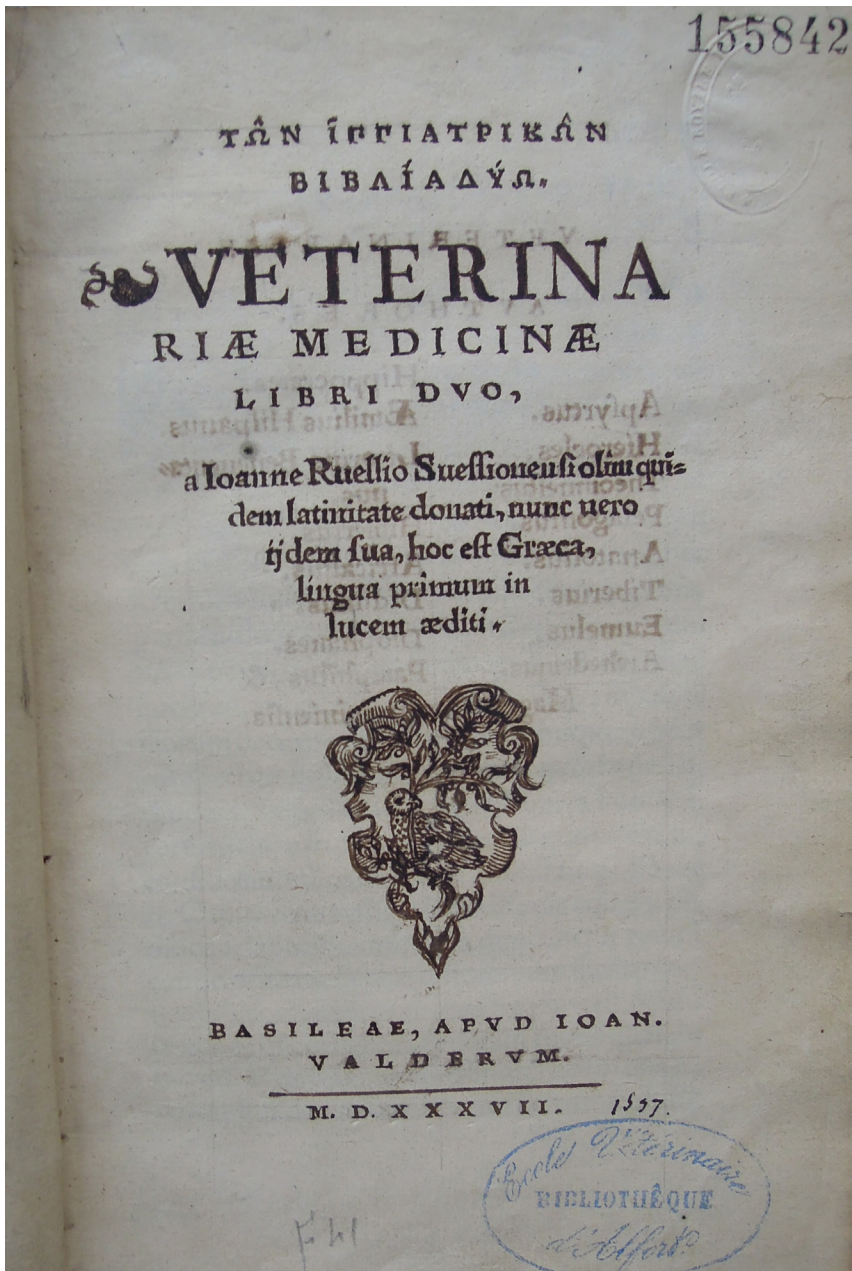


Figure 3 : Page de titre de l'édition princeps des hippocrates grecs par Simon Grynaeus, exemplaire de la bibliothèque de l'ENVA

sipe toute ambigüité à ce sujet : Τῶν ἰππιατρικῶν βιβλία δύο (*Deux livres d'hippiatrie*)<sup>18</sup>. Le sous-titre, quant à lui, renvoie à la traduction de Ruel, dont il est fait explicitement mention sur la page de titre : *Veterinariae medicinae libri duo, à Joanne Ruellio Suessionensi olim quidem latinitate donati, nunc vero iidem sua, hoc est Græca, lingua primum in lucem æditi* (*Deux livres de médecine vétérinaire, jadis traduits en latin par Jean Ruel de Soissons et maintenant publiés pour la première fois dans leur langue, c'est-à-dire en grec*).

L'édition est procurée par le théologien et humaniste originaire de Souabe, Simon Grynaeus (1493-1541) qui place en tête une dédicace à un élève, Johann Sobel, datée du 27 mars 1537. Toujours selon Karl Hoppe, cette édition, qui ne sera remplacée que par celle du *Corpus Hippiatricorum Græcorum* en 1924 et 1927<sup>19</sup>, a été établie sur un manuscrit proche de celui utilisé par Jean Ruel, le traducteur latin.

*Première traduction française des hippiatres  
grecs par Jean Massé (Paris, 1563)*

Il faut enfin évoquer un dernier jalon de la diffusion des hippiatres grecs à la Renaissance, à savoir la traduction française publiée à Paris en 1563 et intitulée *L'Art veterinaire ou grande mareschalerie [...]. En laquelle est amplement traité de la nourriture, maladies et remedes des bestes Chevalines*. Publiée sur les presses de Charles Perier, il s'agit d'une compilation en langue vernaculaire de l'ensemble de la réflexion sur la médecine vétérinaire connue à la Renaissance.

Le traducteur Jean Massé, médecin champenois, fut un temps au service de François de Dinteville (1498-1554), évêque d'Auxerre. L'intérêt de cette traduction en langue vernaculaire tient à ce qu'elle donne à lire aussi bien le recueil des hippiatres grecs édité par Simon Grynaeus et traduit en latin par Jean Ruel qu'une adaptation du traité de Lorenzo Rusio du xiv<sup>e</sup> siècle. Le titre français est littéralement traduit de l'édition parisienne de 1531 de ce dernier traité publié sous le titre d'*Hippiatria sive Marescalia*. L'avis au lecteur explique le recours au binôme synonymique *Art veterinaire ou grande mareschalerie* de la façon suivante : « art Veterinaire, ou Hippiatrie selon les Grecs, et à nos François Mareschalerie, qui ont emprunté ce mot de la langue

18 Τῶν ἰππιατρικῶν βιβλία δύο. *Veterinariae medicinae libri duo, à Joanne Ruellio Suessionensi olim quidem latinitate donati, nunc vero iidem sua, hoc est Græca, lingua primum in lucem æditi*, Bâle, Joannes Valderus, 1537.

19 Eugen Oder et Karl Hoppe (éd.), *Corpus Hippiatricorum Græcorum* : I. *Hippiatrica Berolinensia*, Leipzig, Teubner, 1924 ; II. *Hippiatrica Parisina Cantabrigiensia Londinensia Lugdunensia – Appendix*, Leipzig, Teubner, 1927 ; réimpr. Stuttgart, Teubner, 1971.



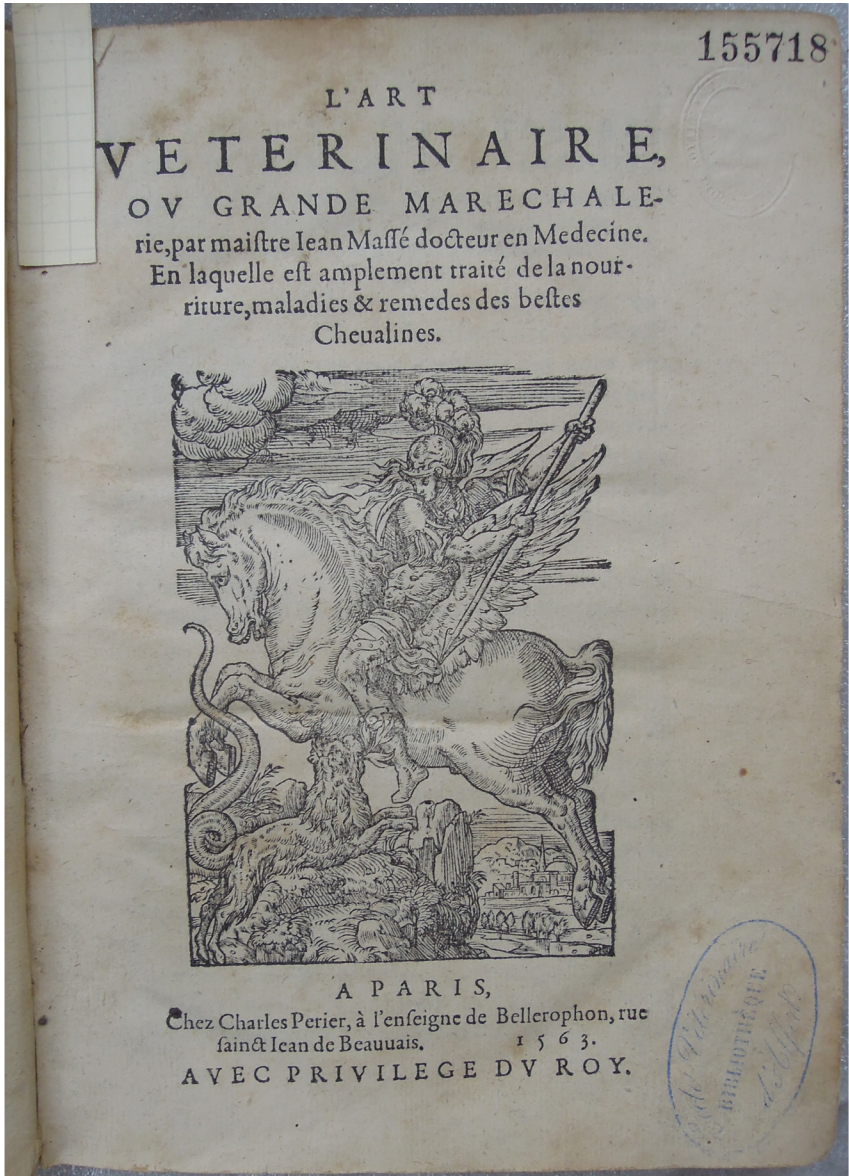


Figure 4 : Page de titre de la traduction française des hippiatres grecs et de Lorenzo Rusio par Jean Massé, exemplaire de la bibliothèque de l'ENVA

Germanique : car les Allemans appelaient par le passé Mara, ou marca, ce que nous disons Cheval ou Jument »<sup>20</sup>.

## Une médecine vétérinaire hippocratique ?

Il convient maintenant de s'intéresser au contenu de ces *Hippiatrika*, à leurs auteurs, à l'attribution de fragments à un certain Hippocrate, de même qu'à l'étiologie et à la thérapeutique qu'ils proposent pour voir dans quelle mesure cette médecine animale de l'Antiquité tardive s'apparente à la médecine humaine de l'époque.

### *Des auteurs méconnus et tardifs, préoccupés de pratique*

De nombreuses difficultés se posent dès lors qu'il s'agit d'éclairer les auteurs de la collection hippiatrice grecque ou la période à laquelle le recueil tel que nous le connaissons a été constitué (peut-être aussi tardivement qu'au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle ap. J.-C.<sup>21</sup>). D'une part, tous les auteurs réunis dans ce *digest* ont vraisemblablement vécu entre le <sup>iii</sup><sup>e</sup> et le <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle ap. J.-C. Bien que Jean Ruel en mentionne 17 en tête de sa traduction, les *Hippiatrika* posent de nombreux problèmes d'attribution, et la recherche actuelle tend à revoir ce nombre à la baisse en ne retenant que sept noms : Anatolios, Apsyrtos, Eumélos de Thèbes, Hiéroclès, Hippocrate, Pélagonios et Théomnestos<sup>22</sup>. Tous les auteurs n'ont pas la même importance au sein de ce compendium et on relèvera le rôle primordial de deux d'entre eux, Apsyrtos et Théomnestos<sup>23</sup>. Apsyrtos était un vétérinaire militaire probablement du <sup>iv</sup><sup>e</sup> siècle. Son œuvre prend la forme de lettres adressées à ses confrères et sa démarche, comme celle de la grande majorité des hippiatres grecs, est celle d'un praticien qui n'a aucun souci de laisser une œuvre à la postérité. Quant à Théomnestos,

20 *L'Art vétérinaire ou grande mareschalerie, par maistre Jean Massé docteur en Medicine. En laquelle est amplement traité de la nourriture, maladies et remedes des bestes Chevalines*, Paris, Charles Perier, 1563, Aiiii, <sup>v</sup><sup>o</sup>.

21 Voir, à ce propos, Anne-Marie Doyen, « Les textes d'hippiatrie grecque. Bilan et perspectives », *L'Antiquité classique*, t. 50, fasc. 1-2, 1981, p. 258-273.

22 Stavros Lazaris, « Contribution à l'étude de l'hippiatrie grecque et de sa transmission à l'Occident (xiii<sup>e</sup>-xv<sup>e</sup> siècles) », dans *Contribution à l'examen de la transmission du savoir agricole : l'hippiatrie grecque à travers les textes et les images du Moyen Âge*, Aix-en-Provence, 1998, p. 143-169 et en particulier p. 154-157 pour les notices prosopographiques des hippiatres grecs.

23 À propos de ces deux hippiatres, voir Diane Ménard, Traduction et commentaire de fragments des *Hippiatrica* (Apsyrtos, Théomnestos), thèse de doctorat de l'École nationale vétérinaire d'Alfort, 2001.

il était aussi vétérinaire militaire et a probablement accompagné l'empereur Licinius entre la Pannonie et l'Italie, ce qui permet de situer son œuvre entre 313 et 324 ap. J.-C. Il est le plus savant des hippiatres grecs et son œuvre ne prend jamais la forme épistolaire à la différence de la plupart de ses confrères. Malgré sa relative érudition, Théomnestos est surtout préoccupé de pratique vétérinaire beaucoup plus que de théorisation, ce qui explique que le corpus hippiatrice ressemble bien plus au genre du *consilium*, consultation épistolaire sur un cas spécifique, qu'à la majorité des traités hippocratiques ou galéniques qui ont une visée plus universelle de philosophie naturelle.

### *Traités pseudo-hippocratiques*

Il ne faut pas pour autant conclure à l'absence de parenté entre l'hippiatrie grecque et la médecine humaine de la tradition galéno-hippocratique, et cela pour plusieurs raisons. D'abord, comme nous l'avons vu, il y a parmi les auteurs du corpus, un certain Hippocrate. Longtemps confondu avec Hippocrate de Cos, fondateur de la médecine rationnelle occidentale, il semble qu'il s'agit en fait plutôt d'un homonyme contemporain d'Apsyrtos, puisqu'il fait partie de ses correspondants. Cela étant, il est improbable que les humanistes de la Renaissance aient pu situer aussi précisément cet auteur et, si l'on en juge par l'inclusion d'extraits des *Hippiatrika* dans les œuvres complètes d'Hippocrate par Van Der Linden en 1665<sup>24</sup>, il est évident que cet Hippocrate a dû être confondu avec l'Ancien de Cos qui venait légitimer, par son autorité, une médecine pratique peu valorisée. Cette usurpation d'autorité était du reste facilitée par le fait que l'on trouve dans certains manuscrits un traité hippiatrice attribué à Hippocrate et à Galien, alors qu'il s'agit sans doute d'une œuvre d'Hiéroclès. La seule association entre Hippocrate et Galien, sur le modèle des nombreux commentaires que le médecin de Pergame proposa au corpus hippocratique, devait suffire aux lecteurs de la Renaissance comme à ceux de l'Antiquité tardive pour considérer l'hippiatrie grecque comme relevant, même abusivement, de la tradition hippocratique<sup>25</sup>.

24 *Magni Hippocratis Coi opera omnia Graece et Latine*, éd. J.-A. Van Der Linden, Leyde, 1665, t. 2, p. 875-896.

25 Sur cette question de l'attribution d'une partie du corpus hippiatrice à Hippocrate, voir Stavros Lazaris, « Deux textes grecs hippiatrices pseudo-hippocratiques : remarques et considérations », dans Ivan Garofalo, Alessandro Lami, Daniela Manetti, Amneris Roselli (dir.), *Aspetti della terapia nel Corpus Hippocraticum. Atti del IX<sup>e</sup> Colloquio internazionale hippocratico*, Pisa, 25-29 settembre 1996, Florence, L.S. Olschki, 1999, p. 479-484.

*Nomenclature, étiologie  
et thérapeutique hippocratique-galéniques*

Les limites de cet article nous empêchent d'entrer dans toutes les nuances qu'exigerait le problème complexe de la convergence entre médecine vétérinaire et médecine humaine. On se contentera de donner quelques exemples rapides au passage. Pour ce qui est de la nomenclature, Valérie Gitton<sup>26</sup>, dans une belle étude consacrée aux maladies humaines et aux maladies équines chez Pélagonios, a bien montré à quel point le lexique des maladies chez les hippiatres est redevable à la médecine humaine, au point qu'il est parfois difficile de retrouver derrière tel ou tel nom qui désigne une maladie humaine bien connue une affection équine équivalente. C'est le cas tout particulièrement des affections respiratoires et, entre autres, de l'orthopnée, qui, chez l'homme, désigne le fait de ne pouvoir respirer que la tête droite.

Or, chez Pélagonios, le terme est repris pour désigner une respiration difficile chez le cheval atteint de morve humide. Quant à l'étiologie, le modèle le plus représenté chez les hippiatres est celui de la théorie des humeurs, même si l'on peut retrouver çà et là des exemples d'influence de la médecine empiriste ou méthodiste. Le simple fait de définir la santé du cheval et de l'animal comme un équilibre entre les quatre humeurs constitutives et, à l'inverse, la maladie comme une dyscrasie, revient à prêter à l'animal une même nature qu'à l'homme dans l'esprit du traité de Polybe, gendre d'Hippocrate, *Nature de l'homme*. On ne sera pas surpris que pour cette raison la thérapeutique des hippiatres grecs recoure volontiers à la phlébotomie pour rétablir la santé. Daniel d'Houdain-Doniol-Valcroze<sup>27</sup> a d'ailleurs soutenu à l'ENVA, en 2001, une thèse sur l'histoire de cette pratique. Le problème qui se pose à l'hippiatre est de déterminer quand et où recourir à la saignée. Ainsi, Hippocrate, dans les *Hippiatrika*, introduit un long développement sur la question comme suit :

Αριστον εἰδέναι πότε δεῖ τὸν ἵππον αἷμα ἀφαιρεῖν, καὶ ἐν αἷς ὥραις καὶ ὅπως, καὶ ἀπὸ ὅσων φλεβῶν<sup>28</sup>

26 Valérie Gitton, « Maladies humaines et maladies équines chez Pélagonios. Interactions entre les deux lexiques », dans *Nommer la maladie, recherches sur le lexique gréco-latin de la pathologie, Mémoires XVII du Centre Jean Palerne*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 1998, p. 107-118.

27 Gabrielle d'Houdain-Doniol-Valcroze, *Histoire de la saignée vétérinaire*, thèse de doctorat à l'École nationale vétérinaire d'Alfort, 2001.

28 Τῶν ἱππιατρικῶν βιβλία δύο, *op. cit.*, p. 41.

*Nosse videtur optimum, unde, quibus horis, quonam pacto et à quibus venis sanguis sit dimittendus*<sup>29</sup>

Il me semble estre tres bon, qu'on cognoisse, à quelles heures, par quelle maniere, et de quelles venes on doit seigner les chevaux.<sup>30</sup>

## Une farce à trois personnages : le médecin, l'animal, la maladie

On le voit donc, dans les années 1520-1530, la redécouverte en parallèle du corpus hippocratique-galénique d'une part et du corpus hippiatrice gréco-latin d'autre part prédisposait à une réflexion sur ce qui pouvait à la fois unir et distinguer l'homme et l'animal. La difficulté tient toutefois à ce que les traités d'hippiatrie sont le plus souvent d'une concision qui confine à la sècheresse, tant leurs auteurs répugnent aux développements généraux et théoriques. Ainsi, même s'il est évident que la médecine vétérinaire emprunte sa nomenclature, son étiologie et sa thérapeutique à la médecine humaine en général et hippocratique en particulier, les hippiatres restent avares de commentaires sur ce qui justifie un tel rapprochement. Dans le prologue de son traité, Végèce est l'un des rares à rapprocher médecine vétérinaire et médecine humaine pour déplorer le rôle subalterne auquel l'hippiatrie est confinée : « *sicut enim animalia post hominem, ita ars Veterina post Medicinam secunda est* »<sup>31</sup> (tout comme les animaux viennent après l'homme, ainsi l'art vétérinaire est au second rang après la médecine). Le même Végèce insiste sur la similitude entre art vétérinaire et médecine, sans cependant expliciter les raisons de cette ressemblance : « *Mulomedicinæ doctrina ab arte Medicinæ non adeo in multis discrepat, sed in multis plurimisque consentit* »<sup>32</sup> (L'enseignement de l'art vétérinaire ne diverge pas tant de la médecine; elle converge plutôt avec elle sur de nombreux points, voire sur l'essentiel).

### *L'hippocentaure chez Grynaeus et les maladies de l'homme et du cheval chez Ruel*

Si le parallèle entre les deux médecines est le plus souvent passé sous silence ou implicite chez les hippiatres de l'Antiquité, les réflexions chez les humanistes qui éditent et redécouvrent ce corpus en partie oublié au Moyen

29 *Veterinariae medicinae libri II, op. cit.*, f. 15, v<sup>o</sup>.

30 *L'Art vétérinaire ou grande mareschalerie, op. cit.*, f. 25, v<sup>o</sup>.

31 *Vegetii Renati Artis veterinariae, sive Mulomedicinae libri quatuor, op. cit.*, b4, r<sup>o</sup>.

32 *Ibid.*

Âge restent ponctuelles et sans souci de systémativité. Elles ont cependant le mérite d'exister et de telles réflexions tiennent sans doute au fait que les éditeurs et traducteurs des hippiatres anciens n'étaient pas des maréchaux ou des vétérinaires de métier, mais plutôt des philologues et des éditeurs de textes comme Beatus Rhenanus, Simon Grynæus et Johannes Sambucus ou encore des médecins diplômés de la faculté comme Jean Ruel et Jean Massé. C'est donc dire que l'intérêt qu'ils portaient à un tel corpus était plutôt d'ordre intellectuel, encyclopédique ou antiquaire que pratique. À cet égard, il est intéressant de mettre en parallèle les épîtres dédicatoires que Jean Ruel et Simon Grynaeus placent respectivement en tête de la première traduction latine et de l'édition princeps en grec des *Hippiatrika*. À son élève Johann Sobel, Grynaeus fait un éloge vibrant du cheval comme auxiliaire indispensable de l'homme. Ce compagnonnage est à ce point étroit que l'éditeur suggère, dans une variation sur le v. 77 de l'*Héautontimorouménos* de Térence, que rien de ce qui est équin ne saurait être étranger à l'homme, en particulier la santé du cheval, son régime, ses maladies et la manière de les traiter. C'est que l'homme est à ce point dans une étroite relation avec cette machine mobile vivante (« *vivam [...] mobilem machinam* »<sup>33</sup>) que les Anciens n'hésitaient pas à recourir à l'image de l'hippocentaure (« *ἵπποκενταυρὸν* »<sup>34</sup>) pour représenter ce lien de dépendance mutuelle. Même sans qu'on soit vétérinaire, il y a donc un intérêt à lire les hippiatres grecs, ne serait-ce qu'en raison de notre nature hybride mi-humaine mi-équine. Neuf ans auparavant, Jean Ruel, dans sa dédicace au roi François I<sup>er</sup>, faisait également l'éloge du cheval, non pas comme simple moyen de locomotion, mais comme le plus fidèle adjutant de l'homme à la guerre et comme le plus noble des animaux et, comme tel, le plus exposé aux blessures et aux maladies. Il citait alors le passage quasi obligé de la tradition ancienne, curieusement absent du corpus hippiatric : « *ut Aristoteles est auctor, equo totidem quot hominibus morbi* »<sup>35</sup> (selon Aristote, le cheval est tout autant sujet aux maladies que les hommes). Il s'agit d'une référence à l'*Histoire des animaux* VIII, 24 : « D'une manière générale, à ce que disent les gens du métier, presque toutes les affections qui frappent l'être humain frappent aussi le cheval et le mouton. »<sup>36</sup> C'est donc dire que l'homme et le cheval sont non seulement affligés de maladies en même nombre, mais qu'en vérité ces maladies sont les mêmes. S'intéresser à la médecine du cheval reviendrait donc à s'intéresser à celle de l'homme, sans qu'il soit besoin pour cela d'être vétérinaire, maréchal ou palefrenier. Rabelais, dans l'épître dédicatoire du *Quart livre* (1552), compare la médecine à une « farce jouée à trois

33 Τῶν ἵππιατρικῶν βιβλία δύο, *op. cit.*, †3, r<sup>o</sup>.

34 *Ibid.*

35 *Vegetii Renati Artis veterinariae, sive Mulomedicinae libri quatuor, op. cit.*, \*ii, r<sup>o</sup>.

36 Aristote, *Cœuvres complètes*, sous la direction de Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion, 2014, p. 1357.

personnages : le malade, le médecin, la maladie<sup>37</sup> ». L'hippiatrie ancienne y introduit une variante : le médecin, l'animal, la maladie.

On le voit donc, la médecine vétérinaire de l'Antiquité redécouverte au xvi<sup>e</sup> siècle, loin d'offrir des remèdes de cheval à l'homme, propose plutôt des remèdes d'homme au cheval, dans l'esprit de l'anthropologie de Protagoras, selon laquelle « l'homme est la mesure de toutes choses »<sup>38</sup>. Après ce survol du parallèle entre médecine vétérinaire et médecine humaine du point de vue tant des hippiatres anciens que de leurs éditeurs et traducteurs de la Renaissance, il reste à voir comment les lecteurs humanistes ont reçu ce corpus hippiatrique et ont, à leur tour, approfondi cette analogie entre l'homme et l'animal. On retiendra en conclusion un seul exemple, celui de Rabelais que l'auteur satirique italien Ludovico Arrivabene (1530-1597) se plaît à représenter en 1555 dans un dialogue des morts comme un médecin qui se distingue par son « *ingenium ad sanandas bestias* »<sup>39</sup>, son génie à guérir les bêtes ou son talent dans l'art vétérinaire. Bien évidemment, pour l'auteur italien, il s'agit d'un titre dérisoire destiné à ridiculiser Rabelais en le dépeignant comme un médecin de second ordre et en vrai charlatan. Ce faisant, Arrivabene a pourtant visé juste sur au moins un point. Rabelais avait de fait une grande curiosité pour la médecine vétérinaire des Anciens, au point d'introduire, comme nous l'avons vu, le terme « Hippiatrie » au chap. xxxvi de *Gargantua*. S'il a sans doute lu les hippiatres grecs, en réalité, comme nous l'avons aussi dit, c'est à l'édition du traité médiéval de Lorenzo Rusio, *Hippiatria sive Marescalia*, qu'il emprunte l'hellénisme.

Le passage de *Gargantua* où apparaît le terme montre du reste que Rabelais avait lu fort attentivement ce traité de maréchalerie du xiv<sup>e</sup> siècle, au point de proposer à son lecteur une véritable énigme hippiatrique. En franchissant le gué de Vède, Eudémon est arrêté par son cheval dont la patte reste prise dans l'abdomen d'un ennemi mort au combat que sa monture piétine. C'est alors que Gargantua, de son bâton, ouvre les entrailles du cadavre et que se produit une sorte de miracle hippiatrique : le cheval d'Eudémon qui avait jusqu'alors été atteint d'un suros au sabot, est miraculeusement guéri par l'attouchement des boyaux de ce « gros et gras villain<sup>40</sup> ». Or, la composition de toutes les nombreuses variantes de recettes de cataplasme pour soigner cette excroissance

37 Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, *op. cit.*, p. 518.

38 *Les écoles présocratiques*, éd. Jean-Paul Dumont, Paris, Gallimard, coll. « Folio Essais », 1991, p. 678.

39 *Lodovici Arrivabeni Mantuani Sylvius ocreatus. Sylvius Ambianus Ocreatus moritur Parisiis Idib. Januar. Anno 1555*, Paris, Matthieu David, 1555, p. 16.

40 Rabelais, *Œuvres complètes*, éd. Mireille Huchon, *op. cit.*, p. 101.

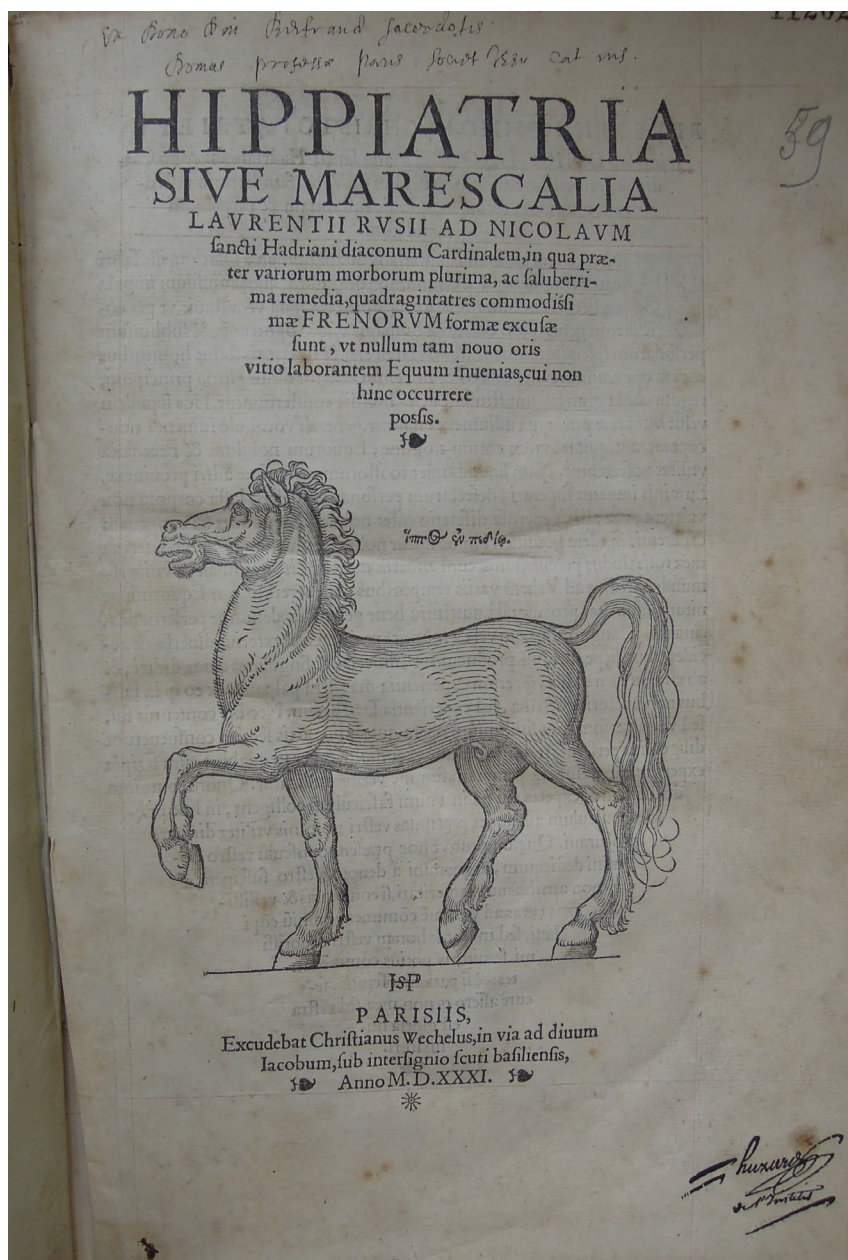


Figure 5 : Page de titre de l'édition du traité de Lorenzo Rusio chez Chrestien Wechel, exemplaire de la bibliothèque de l'ENVA



osseuse du cheval donnée par Lorenzo Rusio<sup>41</sup> fait intervenir un ingrédient incontournable : le saindoux de porc. Dès lors l'énigme hippiatrice se résout d'elle-même, la guérison miraculeuse s'expliquant non pas tant par l'attouchement des boyaux du cadavre qu'avec le gras contenu dans son abdomen qui a les mêmes propriétés curatives que le gras du porc. Rabelais fait ainsi surgir un nouveau parallèle inattendu, non pas entre l'homme et le cheval, mais entre le porc et l'homme par l'étonnant chaînon manquant de la graisse, dénominateur commun de leur animalhumanité.

41 Voir, par exemple, le chap. 14 du livre III du traité de Jean Massé : « Le suros est une excrescence et amas qui se congrege en la jambe du cheval, et autres parties seches, comme és machoires et ceux ou il n'y a guere de chair. Ce mal vient de diverses causes, aucunesfois d'un coup, d'une cheute sur lieu dur, d'humeur visqueux et gluant, qui tombe par maniere de rheume ou quelque fois par froidure. Les jeunes poulains sont plus sujets à ceste maladie que le bestial ja aagé. La cure est particuliere selon les causes toutesfois parce que ja en a esté touché amplement, il suffira d'en declarer quelque chose en general. [...] S'il est recent et en lieu mal aisé à oster avec le cautere, rase le poil, et l'oïn de sain de porc, et applique un oignon cuit entre deux cendres dessus tout chaut, et le lie avec une bande, et le reitere par cinq ou six fois si besoin est. » (*L'Art veterinaire ou grande mareschalerie, op. cit.*, f. 170, r<sup>o</sup>). Cf. chap. CVIII « De superossibus Equi », *Hippiatria sive Marescalia Laurenti Rusii, op. cit.*, p. 93-96.

